

Séance Officielle du 1^{er} juin 2011

DELIBERATION N° 128/2011

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

VU la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M52 ;

VU le budget primitif 2010 adopté en séance du 15 février 2010 et ses Décisions Modificatives 1, 2 et 3 ;

VU l'avis de la commission mixte ;

SUR le rapport de son Président ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A ADOPTE LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT :**

Article 1 : L'Assemblée Territoriale **arrête** le compte administratif 2010, détaillé selon le tableau ci-après, qui dégage un **excédent global de 4 696 998,32 €** au budget principal.

SECTION	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
INVESTISSEMENT	17 143 993,11	16 637 131,72	-506 861,39
FONCTIONNEMENT	26 751 580,11	29 379 945,51	2 628 365,40
RESULTAT 2009	1 148 001,18	3 723 495,49	2 575 494,31
Volume budgétaire	45 043 574,40	49 740 572,72	
RESULTAT			4 696 998,32

Article 2 : L'Assemblée Territoriale **approuve** les états annexes :

- de la dette ;
- des engagements donnés en garanties d'emprunt ;
- des provisions constituées ;
- des prêts et créances ;
- des concours attribués sous forme de subventions de fonctionnement ;
- des concours attribués sous forme de subventions d'équipement ;
- des autorisations de programme et d'engagement ;
- du personnel territorial ;
- des reports de crédits ;
- des engagements reportés ;
- des rattachements des crédits de fonctionnement ;
- des lignes de trésorerie ;
- des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- des acquisitions et cessions d'immobilisations ;
- des subventions amorties
- des méthodes utilisées pour les amortissements.

Article 3 : L'Assemblée Territoriale **donne** acte à son Président de la communication des données synthétiques prévues par les lois et règlements et constituant l'annexe consolidée de la comptabilité territoriale.

Le Président a quitté la salle durant la discussion et le vote de la délibération du Conseil Territorial. L'Assemblée a délibéré sous la présidence de Madame Françoise LETOURNEL.

Adopté

14 voix pour
02 voix contre
00 abstention
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 13
Conseillers votants : 16



La Première Vice-Présidente,

Françoise LETOURNEL



RAPPORT DU PRESIDENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

L'exercice 2010 du compte administratif fait apparaître au budget principal (mouvements réels et d'ordre) des dépenses à hauteur de 45 043 574 € et des ressources d'un montant de 49 740 572 € pour obtenir un résultat excédentaire cumulé brut de 4 696 998 € contre 3 965 828 € en 2009.

Le niveau d'investissement direct a été maintenu à hauteur de 8,4 M€ et le volume des dépenses de fonctionnement de 24 M€ est en augmentation de 7%.

Les recettes de fonctionnement de 27,9 M€ sont en diminution de 1,5%. Les recettes d'investissement diminuent également cette année de 9,2% (12,3 M€) par rapport à 2009.

PARTIE I – LES DEPENSES

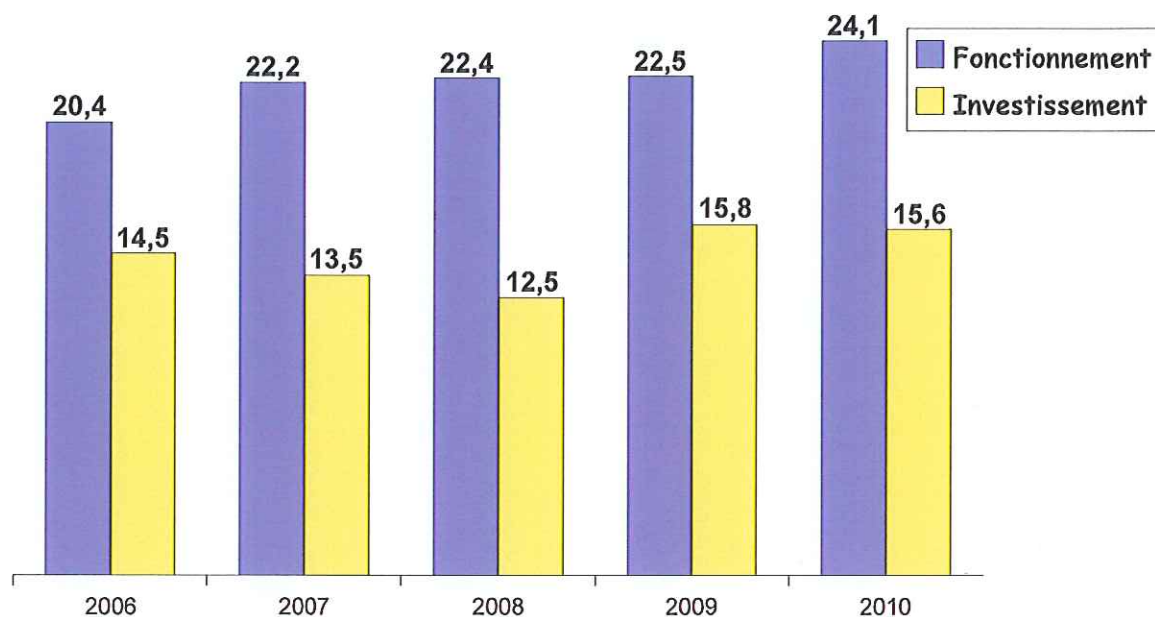
I – LES DEPENSES REELLES TOTALES (hors déficit reporté)

En 2010, les dépenses réelles se sont élevées à 39,7 M€. L'exécution de l'année affiche un taux de consommation des dépenses avec une réalisation moyenne de 79,3 % (hors déficit d'investissement reporté de 2009). Ce taux atteint 64,8% en investissement et 92,3% en fonctionnement.

L'investissement d'un montant de 15,6 M€ diminue de 0,9% et représente 40% des dépenses réalisées.

Le fonctionnement d'un montant de 24,1 M€ augmente de 7% et représente 60% des dépenses réalisées.

Evolution des dépenses en M€



II – LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

En 2010, les crédits de cette section ont été consommés à hauteur de 15,6 M€

EXERCICE BUDGETAIRE	PREVISIONS (crédits de paiement)	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
2006	23 920 702	14 523 783	60,72%
2007	20 816 304	13 463 459	64,68%
2008	20 224 122	12 470 595	61,66%
2009	26 064 854	15 768 627	60,50%
2010	24 130 310	15 638 686	64,81%

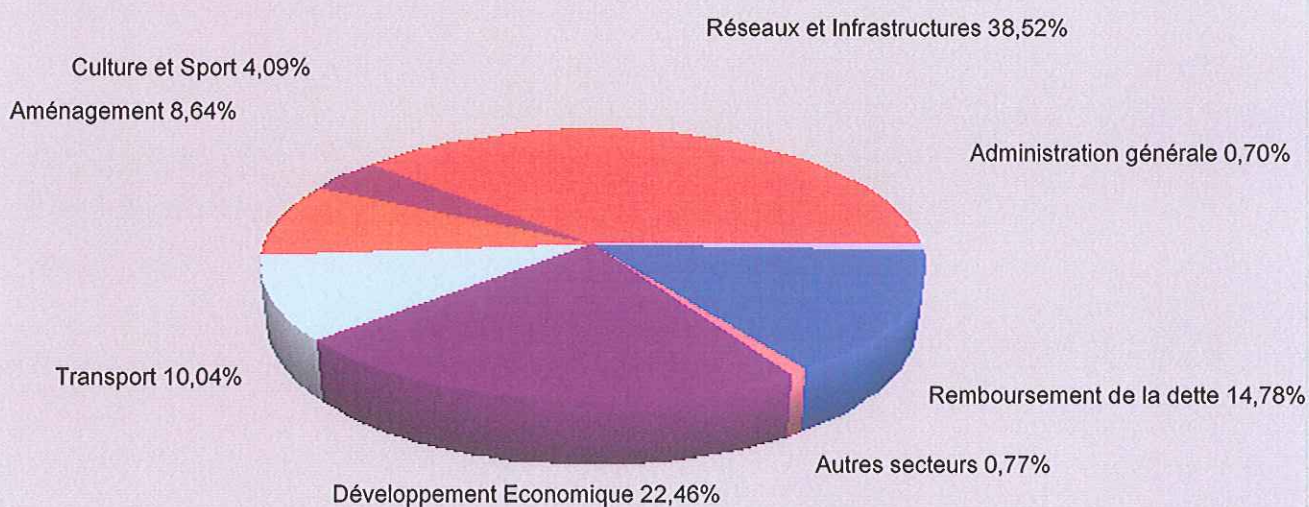
DEPENSES (en M€)	CA 2006	%	CA 2007	%	CA 2008	%	CA 2009	%	CA 2010	%	Variation 2010/2009	
		Réal.		Réal.		Réal.		Réal.		Réal.	ME	%
INVESTISSEMENT	14,523	60,71%	13,464	64,68%	12,470	61,66%	15,768	60,49%	15,639	64,81%	-0,129	-0,82%
EQUIPEMENTS DIRECTS	9,559		10,191		9,539		9,251		8,419		-0,832	
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	2,210		1,060		0,809		4,269		3,046		-1,223	
DONT FONDS DE CONCOURS	1,107		0,310		0,080		1,550		0,800			
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	2,754		2,213		2,122		2,199		2,308		0,109	
AUTRES INVESTISSEMENTS	0,000		0,000		0,000		0,049		1,866		1,817	

Les dépenses d'intervention représentent 84,5% des réalisations de la section :

- 38,5% des dépenses d'investissement sont consacrées aux réseaux et infrastructures (6,024 M€) ;
- 22,4% au développement économique (3,514 M€) ;
- 10% aux transports (1,566 M€) ;
- 8,6% à l'aménagement et l'environnement (1,355 M€) ;
- 4% aux domaines de la culture et des sports (0,643 M€) ;
- et 0,7% aux autres secteurs (0,121 M€).

Les dépenses relatives à l'administration générale (0,109 M€) et à l'amortissement de la dette (2,3 M€) représentent quant à elles 15,5% du total des crédits d'investissement.

Répartition des dépenses d'investissement en 2010



1 – Les équipements territoriaux – 8,419 M€

En 2010, le volume des investissements réalisés au sein du chapitre 23 – Immobilisations en cours -, dépenses qui feront l'objet d'un amortissement à la réception des travaux, est prépondérant puisqu'il représente 84,3% des équipements territoriaux.

La décomposition patrimoniale des dépenses se présente comme suit :

- x 0,657 M€ pour la piste de l'aéroport de Miquelon (réalisation d'une seconde bande de reprofilage) ;
- x l'aménagement des installations portuaires pour 0,330 M€ ;
- x le financement des travaux annuels de réfection de la voirie pour 1,606 M€, de remise à niveau des réseaux d'assainissement pour 0,573 M€, d'électrification pour 1,647 M€
- x la remise en état, la réhabilitation et l'entretien des bâtiments pour 0,662 M€ ;
- x la plateforme de compostage pour 0,065 M€ ;
- x la protection du littoral pour 0,414 M€ (Miquelon-Langlade et Ile aux Marins) ;
- x l'aménagement d'espaces verts et de randonnées pour 0,211 M€ ;
- x 0,366 M€ à la Sodepar pour le financement des opérations confiées par convention de mandat (câble numérique, réseau de chaleur, gestion des déchets, toiture du musée, ...)
- x 0,119 M€ de frais d'études en gestion directe (barrage de la vigie, courts de tennis,...) ;
- x le renouvellement des équipements et matériels des services pour 0,713 M€ dont l'acquisition d'un camion hydrocureur pour 0,225 M€ ;
- x le convoyage et les travaux du navire le Cabestan pour 1,515 M€.

2 – Les équipements non territoriaux – 3,046 M€

Les subventions versées représentent 19,5% de nos dépenses d'investissement en 2010 contre 27% en 2009 et ont connu une réduction de 28%. Cette diminution provient notamment du reversement de la subvention accordée par l'Etat à la SIFPA qui était de 1 760 000 € en 2009 contre 500 000 € en 2010 (*au titre des crédits de paiement sur le 1 M€ accordé par arrêté préfectoral, reste à percevoir 500 000 €*) et du fonds de concours versé à l'Etat pour des opérations dont il est maître d'ouvrage qui était de 1 550 000 € en 2009 contre 800 000 € en 2010.

Les autres subventions versées se ventilent comme suit

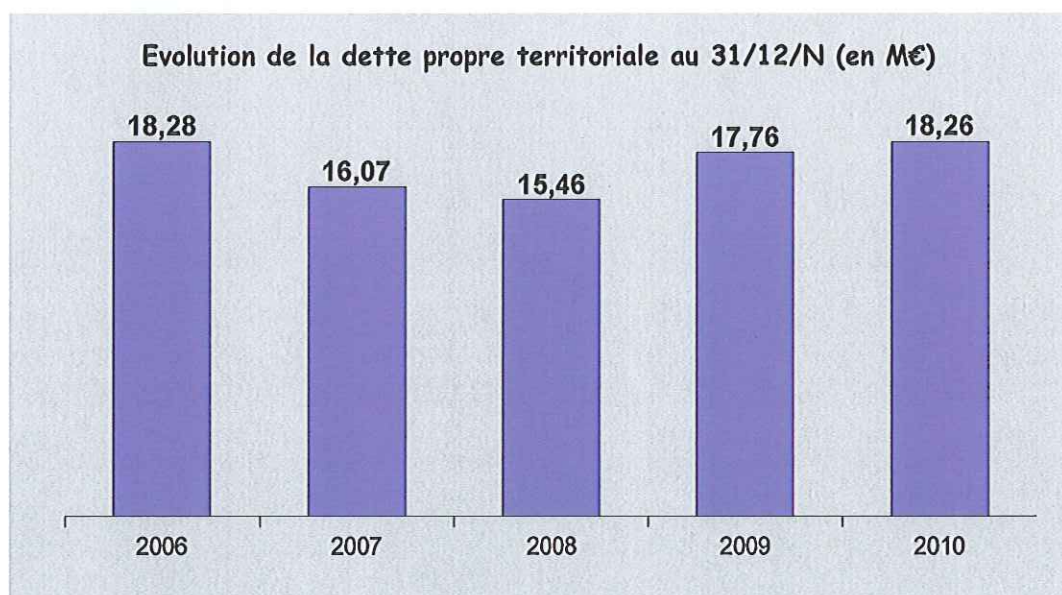
- 0,362 M€ aux communes et au Syndicat Mixte Eau et Assainissement de Miquelon ;
- 0,050 M€ à la Régie de Transports Maritimes ;
- 1,333 M€ aux personnes et organismes de droit privé.

Le tableau suivant récapitule les aides en investissement.

SUBVENTIONS (en €)	CA 2010	
	Montant versé	Structure en %
Bénéficiaires / Objet	3 045 733	100,00%
ETAT	800 000	26,27%
FDC Port de Miquelon	800 000	
COMMUNE DE MIQUELON	190 013	6,24%
Protection du Littoral	41 907	
Chapiteaux	39 500	
Syndicat Mixte Eau et Assainissement	108 606	
COMMUNE SAINT-PIERRE	171 924	5,64%
Voirie	167 239	
Plateforme de compostage	4 685	
ASSOCIATIONS	124 000	4,07%
Club Nautique	18 000	
Ligue de Pelote Basque	56 000	
Société Nationale de Sauvetage en Mer	50 000	
REGIE MARITIME	49 987	1,64%
INTERVENTIONS A CARACTERE ECONOMIQUE	1 260 948	41,40%
Aides au secteur agricole	76 375	
Aides au secteur pêche	1 112 630	
<i>Dont soutien aux sociétés de pêche (Seafood, SIFPA, SODEM)</i>	<i>1 094 500</i>	
Aides à la création d'entreprise	64 100	
Aides à la Formation Professionnelle	7 843	
AIDES A L'HABITAT	424 861	13,95%
INTERVENTIONS AU TITRE DE L'INSERTION	24 000	0,79%

3 – Les dépenses financières – 2,308 M€

En matière de dette, l'encours de la dette au 31 décembre est passé de 17,765 M€ en 2009 à 18,257 M€ en 2010. La Collectivité a souscrit un emprunt de 3 M€ en 2010 affecté au soutien de la filière pêche, s'ajoute à cet emprunt le second déblocage de fonds de 1,1 M€ pour l'achat et les travaux du navire Le Cabestan. Le remboursement de la dette en capital à échéance est passé de 2,199 M€ en 2009 à 2,308 M€.



III – LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Le taux de consommation des crédits de fonctionnement de 2010, 92%, est inférieur de 3,1 points à celui de l'exercice précédent. En volume financier, les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de 7% par rapport à 2009.

EXERCICE BUDGETAIRE	PREVISIONS (crédits de paiement)	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
2006	21 620 436	20 409 880	94,40%
2007	22 974 673	22 331 438	97,20%
2008	23 433 855	23 111 305	98,62%
2009	24 355 600	23 167 960	95,12%
2010	26 947 417	24 779 527	91,96%

1 – Les charges générales

A – Les dépenses de structure

Les dépenses de structure, enregistrées aux chapitres 011 et 012, regroupent les dépenses permettant le fonctionnement de la Collectivité.

EXERCICE BUDGETAIRE	PERSONNEL			ADMINISTRATION GENERALE			TOTAL DES DEPENSES DE STRUCTURE		
	Montant	% FT	% BT	Montant	% FT	% BT	Montant	% FT	% BT
2006	4 842 800	23,73%	13,86%	3 551 300	17,40%	10,16%	8 394 100	41,13%	24,02%
2007	4 688 692	21,00%	13,12%	3 553 296	15,91%	9,94%	8 241 988	36,91%	23,06%
2008	4 916 347	21,27%	14,02%	3 691 939	15,97%	10,53%	8 608 286	37,25%	24,55%
2009	5 241 281	22,62%	13,60%	4 197 838	18,12%	10,89%	9 439 119	40,74%	24,50%
2010	5 526 816	22,30%	13,67%	3 653 019	14,74%	9,04%	9 179 835	37,05%	22,71%

%FT : % par rapport aux dépenses réalisées de la section de fonctionnement

%BT : % par rapport aux dépenses réalisées du budget total

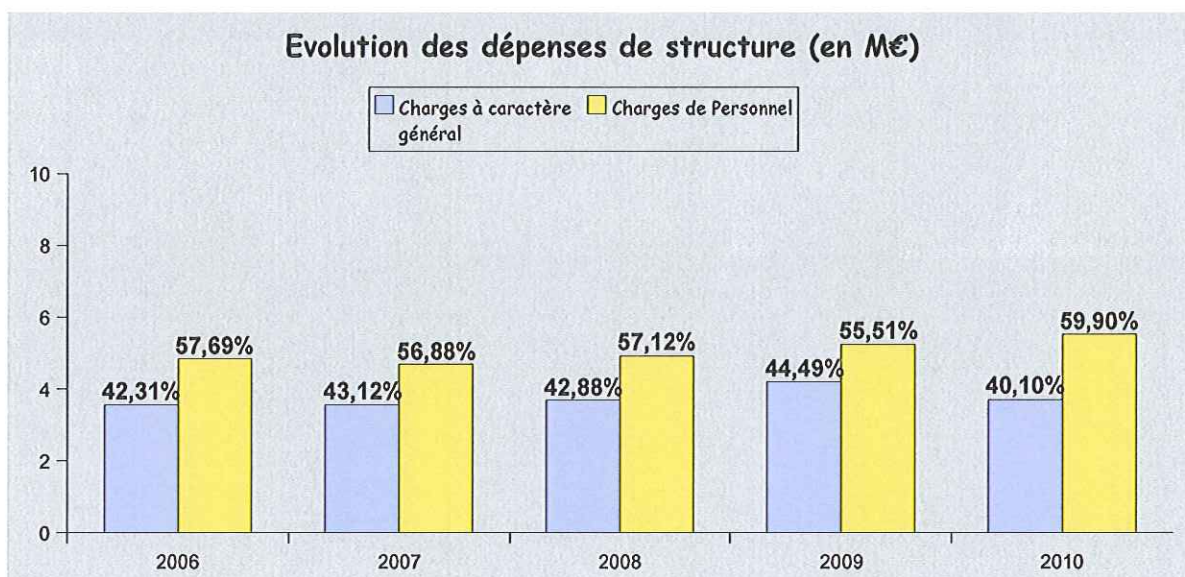
Les dépenses de structure représentent 22,7% (contre 24,5% en 2009) des dépenses totales du budget dont :

- 9,04 % au titre des frais de gestion ;
- 13,67% pour les dépenses consacrées aux frais de personnel.

La part des dépenses de structure dans le total des dépenses de fonctionnement est en diminution (- 3,7 points par rapport à 2009). Elles représentent, en 2010, 37,05% contre 40,7% en 2009.

Cette diminution tient compte de transferts de charges à compter de 2010 entre les chapitres 011 et 65 (transport scolaire et dotation de fonctionnement à la Sodepar). Si on considère les évolutions des chapitres 011 et 012 hors transferts, les dépenses de structures présentent les augmentations suivantes par rapport à 2009 :

- chapitre 011 : + 3,8%, soit + 0,158 M€ ;
- chapitre 012 : + 5,45% soit + 0,286 M€.



B – Autres charges générales

Elles rassemblent des dépenses exceptionnelles (annulation de titres, indemnités, provisions,...) à hauteur de 107 000 € (contre 186 000 € en 2009).

2 – Les charges financières

La part des frais financiers afférente à la dette territoriale (emprunts à long terme) est stable dans la section, avec une évolution des charges de 9,25% par rapport à 2009.

EXERCICE BUDGETAIRE	MONTANT REALISE INTERETS DE LA DETTE	MONTANT REALISE INTERETS DES LIGNES DE TRESORERIE	% FT	% BT
2006	841 182	127 800	4,75%	2,77%
2007	737 122	127 258	3,87%	2,42%
2008	673 702	27 103	3,03%	2,00%
2009	553 015	0	2,39%	1,44%
2010	604 173	0	2,44%	1,49%

3 – Les dépenses d'intervention

Ces dépenses concernent les dépenses ventilées par fonction et réalisées aux chapitres 015, 016, 65 et à la nature 6745.

EXERCICE BUDGETAIRE	MONTANT REALISE	% FT	% BT
2006	10 650 700	52,18%	30,48%
2007	12 866 701	57,62%	35,99%
2008	12 645 011	54,71%	36,06%
2009	12 134 999	52,38%	31,49%
2010	13 943 661	56,27%	34,50%

En 2010, les dépenses d'intervention représentent 34,50% des dépenses totales du budget. Elles progressent de 15% par rapport à 2009. En volume financier, l'augmentation s'élève à 1,8 M€.

DEPENSES (en €)	CA 2009		CA 2010		Variation 2010/2009	
	Montant versé	Structure en %	Montant versé	Structure en %	M€	%
INTERVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	12 134 999	100,00%	13 943 661	100,00%	1 808 661	14,90%
SECURITE	7 000	0,06%	12 000	0,09%	5 000	71,43%
- dont subvention	7 000		12 000			
ENSEIGNEMENT	1 968 747	16,22%	2 080 343	14,92%	111 596	5,67%
- dont subvention	656 240		680 120			
CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	417 883	3,44%	493 125	3,54%	75 241	18,01%
- dont subvention	396 155		447 480			
AIDE SOCIALE	5 546 535	45,71%	5 480 605	39,31%	-65 930	-1,19%
- dont subvention	1 343 300		1 343 300			
- dont RMI (chapitre 015)	356 154		290 675			
- dont APA (chapitre 016)	308 389		469 483			
AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	212 501	1,75%	138 835	1,00%	-73 666	-34,67%
- dont subvention	135 500		138 285			
TRANSPORTS	2 281 238	18,80%	2 537 771	18,20%	256 533	11,25%
- dont subvention	2 141 238		2 413 051			
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 407 695	11,60%	2 923 441	20,97%	1 515 746	107,68%
- dont subvention	1 265 615		2 403 582			
AUTRES INTERVENTIONS	293 401	2,42%	277 541	1,99%	-15 860	-5,41%
Frais de fonctionnement des élus						

3.1 – La sécurité

La réalisation correspond aux subventions à la Société Nationale de Sauvetage en Mer et à l'association de la Croix Rouge.

3.2 - L'enseignement

Ce poste, qui représente 14,92% des dépenses d'intervention, considère les bourses d'études (*bourses + transport + frais de scolarité*) pour 1,405 M€ contre 1,307 M€ en 2009, soit une augmentation de 7%.

Les subventions sont celles allouées chaque année :

- à l'enseignement privé du premier degré pour 0,5 M€,
- aux écoles primaires de Saint-Pierre et de Miquelon pour 0,067 M€,
- au Centre de Formation par l'Apprentissage pour 0,063 M€
- et au Lycée Emile Letournel pour 0,039 M€.

La participation de la Collectivité aux déplacements des classes de découverte s'élève à 11 120 €.

3.3 – La culture, la jeunesse, le sport et les loisirs

Le montant des subventions versées aux associations de l'archipel s'élève à 0,447 M€ (contre 0,396 M€ en 2009), les attributions détaillées figurent en annexe du compte administratif.

3.4 – L'aide sociale

Les dépenses d'aide sociale à hauteur de 5,481 M€ (contre 5,546 M€ en 2009) représentent 22,8% de nos charges de fonctionnement contre 24,3% en 2009.

DEPENSES D'AIDE SOCIALE (en M€)	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2010/2009	
						M€	%
Famille et enfance	0,615	0,690	0,689	0,734	0,716	0,101	16,42%
Personnes handicapées	0,900	0,943	0,973	1,103	1,177	0,277	30,78%
Personnes âgées	1,852	1,921	2,170	1,722	1,792	-0,060	-3,24%
Autres interventions sociales	1,375	1,325	1,243	1,293	1,006	-0,369	-26,84%
R.M.I	0,184	0,484	0,466	0,356	0,291	0,107	58,15%
A.P.A				0,308	0,469		
Prévention médico-sociale		0,017	0,019	0,030	0,030		
TOTAL	4,926	5,380	5,560	5,546	5,481	0,555	11,27%

3.5 – L'aménagement et l'environnement

Les subventions du poste ont été destinées à la Fédération des Chasseurs, aux associations SPM 3 A, SPM Frag'île et Maison de la Nature, et aux commerçants importateurs de sapins de Noël. *L'aide à l'acquisition des maisons anciennes est dorénavant imputée en section d'investissement.*

3.6 – Le transport

Les subventions de fonctionnement allouées aux transports inter-îles représentent, avec un montant de 2,377 M€ (contre 1,987 M€ en 2009), 9,6% des dépenses de fonctionnement contre 8,8% en 2009.

Les interventions 2010 pour la desserte inter-îles en passagers se chiffrent globalement à 1,834 M€ (contre 1,549 M€ en 2009), soit une augmentation importante de 18,4% par rapport à 2009 exclusivement liée au surcoût engendré par le maintien de la desserte par voie aérienne jusqu'à la mise en service du navire Le Cabestan en septembre 2010.

Le coût de la desserte maritime de Miquelon-Langlade en passagers (1,199 M€) se détaille comme suit :

- subvention à la Régie de Transports Maritimes : 0,918 M€
- prise en charge des affrètements de l'ATR42 : 0,281 M€
(nécessaire au maintien d'une desserte sur Miquelon)

Le coût de la desserte maritime en fret, 0,543 M€ en 2010, a progressé en affichant une augmentation annuelle de 24% par rapport à 2009 (0,438 M€).

Cette liaison essentielle pour Miquelon fait actuellement l'objet d'une étude spécifique qui s'intègre dans la commande du gouvernement d'avoir une vision plus cohérente de la desserte maritime en fret de l'Archipel dans son ensemble. Le Conseil Territorial prône notamment la construction d'un navire adapté à l'ensemble de la desserte en fret et qui permettrait d'inclure Miquelon dans une DSP globale destinée à assurer le service de desserte avec mise à disposition du délégataire du navire construit. Le Conseil Territorial verserait sa contribution au titre de sa desserte inter-îles dans une enveloppe globalisée avec l'Etat.

TRANSPORT INTER-ILES (en M€)	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2010/2006	
						M€	%
Desserte en passagers	1,398	1,338	1,550	1,549	1,834	0,436	31,19%
Desserte aérienne (avion type F406)	0,612	0,599	0,640	0,565	0,574	-0,038	-6,21%
Desserte maritime en passagers	0,786	0,739	0,910	0,984	1,260	0,474	60,31%
Miquelon	0,630	0,589	0,801	0,760	1,199	0,569	65,61%
Langlade	0,094	0,090	0,040	0,166		-0,094	
Ile aux Marins	0,062	0,060	0,069	0,058	0,061	-0,001	-1,61%
Desserte maritime en fret	0,361	0,354	0,319	0,438	0,543	0,182	50,42%
Participation nette Collectivité	0,208	0,201	0,319	0,438	0,543	0,335	161,06%
Participation Etat (Continuité Territoriale)	0,153	0,153	0,000	0,000	0,000	-0,153	-100,00%
TOTAL	1,759	1,692	1,869	1,987	2,377	0,618	12,96%

Par ailleurs, l'aide au passage aérien accordée au titre de la continuité territoriale s'élève à 0,125 M€ en 2010, les dépenses de transport scolaire se chiffrent à 0,036 M€ pour Miquelon (le transport scolaire sur Saint-Pierre est comptabilisé au chapitre 011 pour 0,210 M€).

3.7– Le développement économique

Les crédits de fonctionnement alloués au développement économique, représentent, avec un montant de 2,903 M€, 11,8% des dépenses de fonctionnement et 21% de l'ensemble des participations et subventions.

La forte augmentation constatée par rapport à 2009 tient compte du transfert de la participation territoriale au fonctionnement de la SODEPAR pour 0,840 M€ imputée jusqu'en 2009 au chapitre 011 et à l'exécution des crédits de la Formation Professionnelle pour 0,520 M€ (*la consommation 2009 s'affichait « anormalement » en forte baisse suite à une régularisation interne de gestion*).

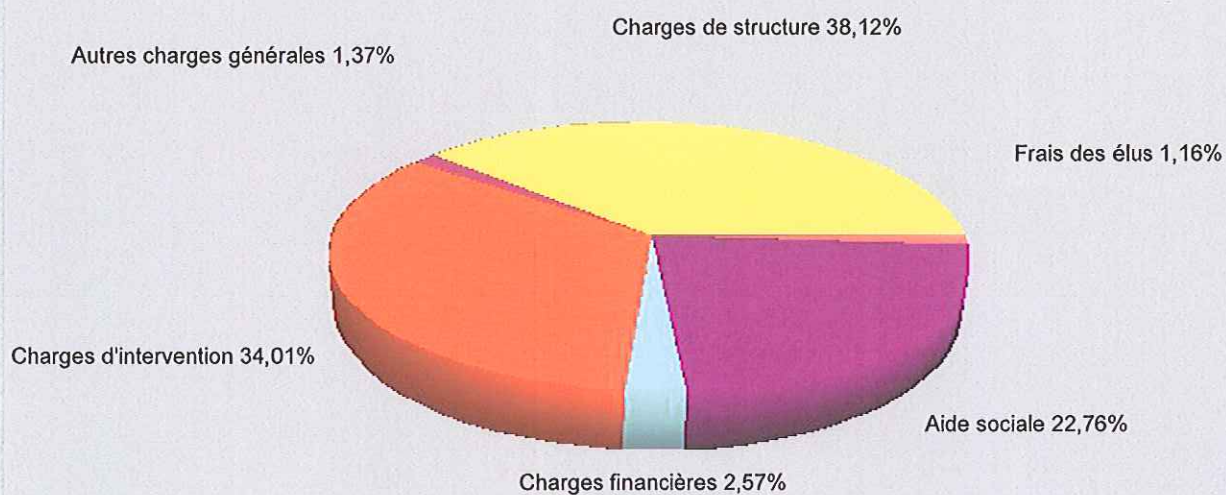
Les subventions de fonctionnement courant s'élèvent à 1,024 M€ intégrant les subventions versées :

- au Francoforum (0,387 M€) et au Comité Régional du Tourisme (0,510 M€),
- au Syndicat d'Initiative de Miquelon (0,025 M€),
- le soutien à l'animation économique de la CACIMA (0,046 M€),
- le soutien à la philatélie et aux artisans (0,040 M€).

Les aides économiques imputées au chapitre 67 atteignent globalement 0,539 M€ (contre 0,470 M€ en 2009) réalisés principalement dans les secteurs suivants :

- Pêche : 0,040 M€ pour le transport des produits de la mer exportés et 0,286 M€ pour les aides relevant de la délibération de 1995 ;
- Agriculture : 0,113 M€ au titre de l'indemnité spéciale agricole ;
- 0,077 M€ pour la promotion touristique.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2010



IV – PRESENTATION FONCTIONNELLE DU CA 2010 (hors solde reporté 2009)

Le tableau qui suit reprend les natures des dépenses d'investissement et de fonctionnement ventilées par fonction M52.

	Fonctionnement	Investissement	Total	Part dans le CA	Valeur (en €/hab)
Services Généraux	2 384 061 €	107 890 €	2 491 950 €	5,68%	407 €
Sécurité	12 000 €	50 000 €	62 000 €	0,14%	10 €
Enseignement	2 197 238 €	310 €	2 197 548 €	5,01%	359 €
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	3 670 631 €	643 184 €	4 313 815 €	9,83%	704 €
Prévention médico-sociale	36 160 €	0 €	36 160 €	0,08%	6 €
Action Sociale	4 986 281 €	47 171 €	5 033 452 €	11,47%	822 €
Revenu Minimum d'Insertion	290 675 €	24 000 €	314 675 €	0,72%	51 €
Allocation Personnalisée d'Autonomie	469 483 €	0 €	469 483 €	1,07%	77 €
Réseaux et Infrastructures	1 091 853 €	6 023 599 €	7 115 451 €	16,21%	1 162 €
Aménagement et Environnement	1 432 673 €	1 354 652 €	2 787 325 €	6,35%	455 €
Transports	3 092 319 €	1 565 548 €	4 657 867 €	10,61%	760 €
Développement économique	3 300 949 €	1 648 677 €	4 949 626 €	11,28%	808 €
Annuité de la dette	618 528 €	2 308 656 €	2 927 184 €	6,67%	478 €
Opérations non ventilées	3 168 730 €	3 370 306 €	6 539 036 €	14,90%	1 068 €
TOTAL INTERVENTIONS	26 751 580 €	17 143 993 €	43 895 573 €	100,00%	7 167 €

V – BILAN D'EXECUTION DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT EN 2010

Le tableau qui suit présente la situation des opérations prévues au Contrat de Développement 2007/2013 pour lesquelles la participation de la Collectivité est prévue.

SITUATION DES OPERATIONS CONTRAT DE DEVELOPPEMENT – EXECUTION 2010

Opérations pour lesquelles la Collectivité apporte son financement

	Participation Collectivité prévue au CD	Exécution antérieure	Bilan exécution 2010	Taux d'exécution
Objectif 1				
Diversification Economique	4 245 000 €	1 593 083 €	296 661 €	44,52%
Appui au développement de l'Aquaculture	1 800 000 €	1 350 000 €	187 500 €	85%
Amélioration du coût énergétique – Production agricole sous serres	15 000 €	3 400 €	0 €	23%
Mise aux normes des bâtiments d'élevage	300 000 €	171 321 €	34 640 €	69%
Mise aux normes des ateliers agroalimentaires	40 000 €	8 887 €	17 162 €	65%
Développer une agriculture de qualité	0 €	7 219 €	7 070 €	
Soutien à l'agriculture – Production de fourrage	50 000 €	28 952 €	7 289 €	72%
Création et développement des entreprises de tourisme	1 080 000 €	0 €	0 €	0%
Développement de l'offre touristique publique ou para publique	840 000 €	6 644 €	43 000 €	6%
Développement de l'Eco-tourisme	120 000 €	16 660 €	0 €	14%
Objectif 2				
Appui au développement de l'Archipel	1 695 000 €	707 148 €	8 392 €	42,21%
Formation Professionnelle	1 470 000 €	630 000 €	7 964 €	43%
Structuration d'une ingénierie des îles	15 000 €	15 000 €	0 €	100%
Développement de la Coopération régionale	210 000 €	62 148 €	428 €	30%
Objectif 3				
Consolidation des Equipements	12 250 000 €	3 237 940 €	2 344 514 €	45,57%
Port de Saint-Pierre	1 550 000 €	1 550 000 €	0 €	100%
Port de Miquelon	2 050 000 €	160 000 €	800 000 €	47%
Gare Maritime	2 000 000 €	0 €	0 €	0%
Protection du Littoral-Route Miquelon-Langade	1 000 000 €	749 160 €	141 860 €	89%
Hangar sous douane – Quai du Commerce	2 250 000 €	0 €	0 €	0%
Gestion durable des déchets	3 400 000 €	778 780 €	1 402 654 €	64%
Objectif 4				
Amélioration des conditions de vie	2 900 000 €	332 050 €	454 882 €	27,14%
Couverture des courts de tennis	700 000 €	72 400 €	277 600 €	50%
Construction d'un centre équestre	430 000 €	0 €	0 €	0%
Sauvegarde et valorisation du patrimoine ancien	1 000 000 €	0 €	0 €	0%
Mise en place d'une politique énergétique	200 000 €	59 650 €	-22 718 €	18%
Inventaires faunistiques et floristiques	20 000 €	0 €	0 €	0%
Réhabilitation des voiries de la Commune de St-Pierre	500 000 €	200 000 €	200 000 €	80%
Protection et mise en valeur de la forêt boréale	50 000 €	0 €	0 €	0%
TOTAL	21 090 000,00 €	5 870 221,00 €	3 104 449 €	42,55%

VI – LA SITUATION DES AP et AE

La synthèse des AP/AE et CP réalisée fin 2010, par domaines et objectifs Contrat de Développement laisse apparaître la situation suivante :

- Cumul des AP votées 114,750 M€
- Cumul des CP réalisés 59,005 M€

Reste à financer au delà de 2010 55,745 M€, soit 48,58%

Le rythme de gestion pluriannuelle en 2010 atteint un taux de réalisation des AP égal à 51,42% (67,18% en 2008).

- Cumul des AE votées 4,810 M€
- Cumul des CP réalisés 2,062 M€

Reste à financer au delà de 2010 2,748 M€, soit 57,13%

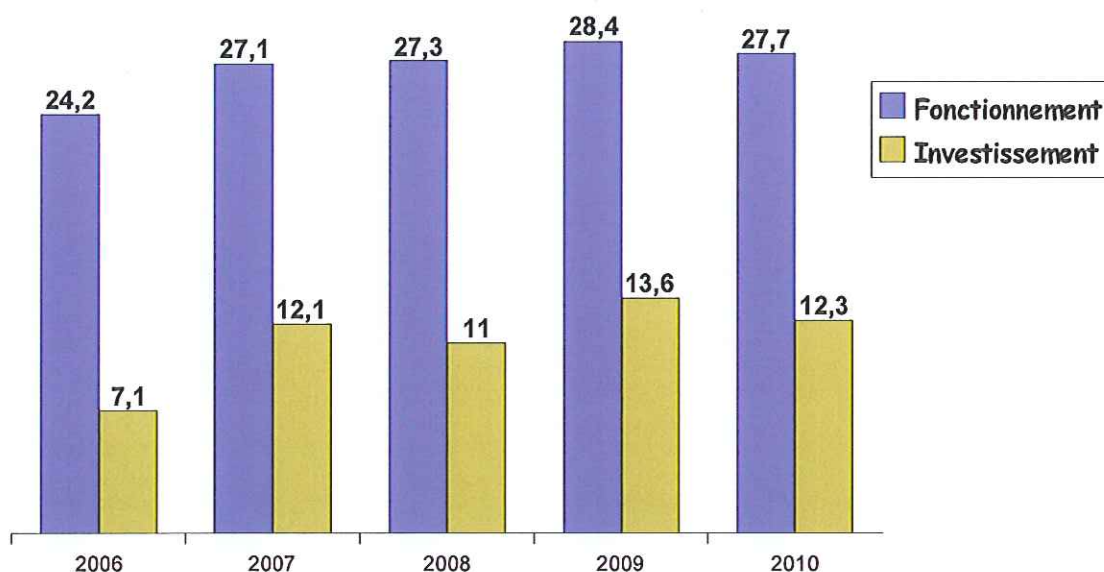
PARTIE II – LES RECETTES

I – LES RECETTES REELLES TOTALES

Le compte administratif de l'exercice 2010 affiche un volume global de recettes réelles de 40,07 M€, en diminution de 3,9% par rapport à l'exercice précédent.

Ces ressources se répartissent entre la section de fonctionnement (27,7 M€) et la section d'investissement (12,3 M€).

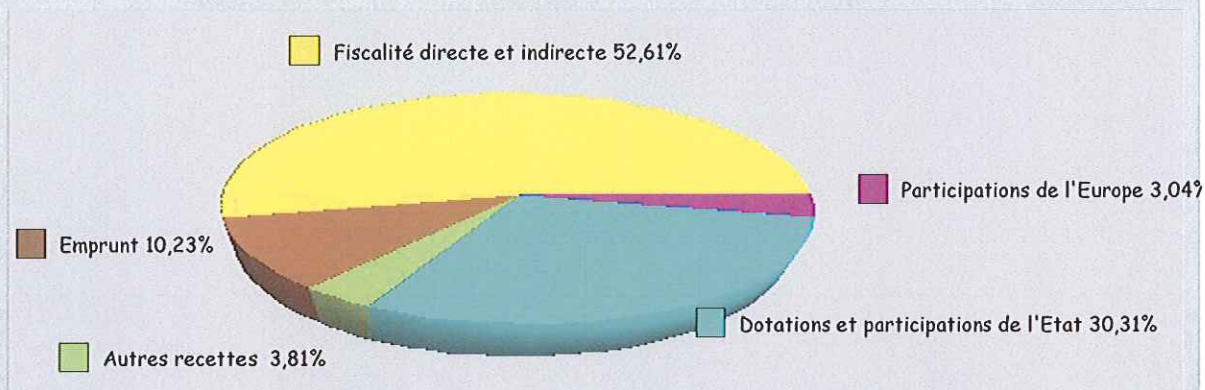
Evolution des recettes en M€



Le produit de la fiscalité demeure le premier poste de recettes (52,6%). Les dotations et participations de l'Etat représentent 30% du total des recettes 2010.

LIBELLE	MONTANT PREVISIONS	MONTANT REALISATIONS	TAUX DE REALISATION	ECART
FISCALITE DIRECTE ET INDIRECTE	21 124 000	21 082 318	99,80%	-41 682
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ETAT	15 773 150	12 145 435	77,00%	-3 627 715
PARTICIPATIONS DE L'EUROPE	3 451 370	1 220 000	35,35%	-2 231 370
AUTRES RECETTES (hors emprunt)	1 450 705	1 526 469	105,22%	75 764
EMPRUNT	4 100 000	4 100 000	100,00%	0
TOTAL	45 899 225	40 074 222	87,31%	-5 825 003

Structure des recettes réalisées en 2010



II – LES RECETTES FISCALES

Le montant des recettes fiscales s'élève à **21,08 M€** contre 21,79 M€ en 2009.

Evolution de la fiscalité depuis 2001

EVOLUTION DE LA FISCALITE EN M€	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUITS FISCAUX										
Impôt sur le revenu	5,883	5,950	6,708	6,962	7,099	7,628	8,049	8,752	9,426	9,412
Evolution du produit de l'IR		1,1%	12,7%	3,8%	2,0%	7,5%	5,5%	8,7%	7,7%	-0,1%
Impôt sur les sociétés	2,470	3,077	2,438	1,561	1,678	1,322	1,638	2,210	1,901	2,228
Evolution du produit de l'IS		24,6%	-20,8%	-36,0%	7,5%	-21,2%	23,9%	34,9%	-14,0%	17,2%
Droits d'apport des sociétés	0,000	0,034	0,005	0,080	0,052	0,011	0,005	0,006	0,000	0,000
Droits de mutation et de publicité	0,439	0,451	0,577	0,510	0,502	0,542	0,622	0,487	0,421	0,659
Droits de succession	0,057	0,038	0,020	0,071	0,005	0,051	0,085	0,038	0,091	0,125
Taxes sur les salaires (*)	0,184	0,182	0,203	0,202	0,238	0,205	0,234	0,232	0,235	0,230
Autres taxes fiscales	0,139	0,136	0,064	0,054	0,049	0,032	0,075	0,083	0,021	0,034
Produit global	8,988	9,686	9,812	9,238	9,385	9,586	10,708	11,808	12,095	12,688
Evolution du produit global		7,8%	1,3%	-5,8%	1,6%	2,1%	11,7%	10,3%	2,4%	4,9%
PRODUITS DES DOUANES										
Droits de douane	1,414	1,437	1,334	1,323	1,191	1,104	1,178	1,314	1,651	1,583
Taxe spéciale à l'importation	3,272	3,375	3,096	3,011	2,820	2,663	2,909	3,113	3,656	3,429
Octroi de mer	0,471	0,500	0,447	0,439	0,383	0,370	0,382	0,444	0,539	0,499
Droit de consommation	0,631	0,630	0,611	0,907	1,001	0,804	0,823	1,055	1,494	0,994
Taxe sur l'essence	1,199	0,864	1,138	1,120	1,127	1,103	0,996	1,110	1,002	0,934
Bureau des tabacs	0,071	0,099	0,087	0,195	0,362	0,326	0,336	0,611	0,933	0,580
Produit des taxes à l'importation	7,058	6,905	6,713	6,995	6,884	6,370	6,624	7,647	9,275	8,019
Evolution du produit des taxes à l'importation		-2,2%	-2,8%	4,2%	-1,6%	-7,5%	4,0%	15,4%	21,3%	-13,5%
Autres recettes douanières	0,098	0,094	0,068	0,080	0,098	0,066	0,077	0,102	0,081	0,055
Produit global	7,156	6,999	6,781	7,075	6,982	6,436	6,701	7,749	9,356	8,074
Evolution du produit global		-2,2%	-3,1%	4,3%	-1,3%	-7,8%	4,1%	15,6%	20,7%	-13,7%
AUTRES TAXES										
Taxes du service de la réglementation	0,056	0,066	0,073	0,080	0,065	0,055	0,044	0,043	0,043	0,049
Taxe sur l'électricité	0,055	0,068	0,084	0,073	0,073	0,072	0,076	0,078	0,080	0,082
Taxe sur la Française des Jeux	0,182	0,293	0,222	0,235	0,228	0,223	0,232	0,205	0,219	0,189
Produit global	0,293	0,427	0,379	0,388	0,366	0,350	0,352	0,326	0,342	0,320
Evolution du produit global		45,7%	-11,2%	2,4%	-5,7%	-4,4%	0,6%	-7,4%	4,9%	-6,4%

(*) le montant de la taxe sur les salaires n'est pas comptabilisé dans le produit global fiscal pour la période 2001/2006 en raison de son reversement au compte hors budget de la Formation Professionnelle

Le produit global fiscal, déduction faite des dégrèvements accordés, s'élève à 12,688 M€, soit un taux de réalisation de 99,9% par rapport aux prévisions 2010. En volume, le produit augmente de 0,572 M€. Les principales augmentations s'imputent à l'impôt sur les sociétés (+0,327 M€) et aux droits de mutation (+ 0,238 M€).

Le produit fiscal propre à 2010 a été réalisé comme suit :

LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
Impôt sur le revenu	9 440 000,00	9 412 245,00	99,71%
Impôt sur les sociétés	2 230 000,00	2 228 074,00	99,91%
Droits de mutation	500 000,00	506 371,92	101,27%
Droits de publicité	150 000,00	152 372,00	101,58%
Droits de succession et d'apport	125 000,00	125 051,11	100,04%
Taxe sur les salaires	230 000,00	229 846,00	99,93%
Autres taxes fiscales	30 000,00	33 644,00	112,15%
TOTAL	12 705 000	12 687 604	99,86%

Le taux de réalisation des recettes douanières est de 99,9%.

L'exercice 2009, ayant bénéficié d'une mesure exceptionnelle (application du rattachement des droits liquidés et non encaissés sur l'année) affichait un volume de recettes de 9,356 M€. Sans cette mesure, le produit douanier 2009 s'affichait à 7,923 M€.

A comparaison égale, l'année 2010 engendre un produit douanier supérieur de 151 000 € par rapport à 2009, qui était déjà supérieur de 174 000 € par rapport à 2008.

LIBELLE	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION
Droits de douane	1 580 000	1 582 968	100,19%
Taxe spéciale à l'importation	3 426 000	3 429 054	100,09%
Octroi de mer	490 000	499 034	101,84%
Droit de consommation	990 000	994 100	100,41%
Taxe sur l'essence	930 000	933 949	100,42%
Bureau des tabacs	590 000	580 259	98,35%
Autres recettes douanières	75 000	55 183	73,58%
TOTAL	8 081 000	8 074 546	99,92%

Les taux de réalisation des recettes fiscales traduisent la finesse de nos projections budgétaires mais également la volonté d'être réaliste et sincère quant à l'inscription de ces recettes.

III – LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ETAT – 12,145 M€ -

Les recettes d'investissement et de fonctionnement, sous forme de concours de l'Etat, représentent 30% du budget territorial 2010 contre 31% en 2009.

Le montant des dotations d'investissement encaissées, soit 3,699 M€, est lié aux investissements directs et indirects effectués par la Collectivité.

Pour 2010, la dotation globale d'équipement en est la principale composante avec un montant de 2,428 M€. S'ajoute le FCTVA pour 1,270 M€

Les dotations de fonctionnement versées s'élèvent à 4,214 M€, réparties entre la dotation globale de fonctionnement pour 3,804 M€ et la dotation générale de décentralisation pour 0,409 M€.

Evolution des dotations de l'Etat depuis 2001

Evolution des dotations de l'Etat	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dotations d'investissement (DI)	2 504 432	1 568 814	1 289 986	1 087 415	876 284	815 731	2 213 166	2 392 380	4 128 968	3 698 738
Evolution		-37,4%	-17,8%	-15,7%	-19,4%	-6,9%	171,3%	8,1%	72,6%	-10,4%
Fonds de Compensation de la TVA	2 350 136	1 388 253	1 093 171	917 936	695 932	810 099	770 348	1 372 717	3 282 573	1 270 496
Dotation Globale d'Equipeement	154 297	180 561	196 815	169 479	180 352	5 632	1 442 818	1 019 663	846 395	2 428 242
<i>Part des DI dans les Recettes Réelles d'Investissement</i>			14,0%	17,0%	10,7%	11,5%	18,3%	21,7%	30,4%	30,1%
Dotations de fonctionnement (DF)	3 172 781	3 296 943	3 367 423	3 419 628	3 639 262	3 782 388	3 956 337	4 049 148	4 360 730	4 214 288
Evolution		3,9%	2,1%	1,6%	6,4%	3,9%	4,6%	2,3%	7,7%	-3,4%
Dotation Globale de Fonctionnement	586 204	605 128	613 857	3 207 764	3 381 294	3 537 149	3 704 962	3 792 538	3 798 120	3 804 678
Dotation Générale de Décentralisation	2 586 577	2 691 815	2 753 566	211 864	257 968	245 239	251 375	256 610	562 610	409 610
<i>Part des DF dans les Recettes Réelles de Fonctionnement</i>			15,3%	15,5%	16,0%	15,6%	14,7%	14,8%	15,4%	15,1%
Total dotations	5 677 213	4 865 757	4 657 409	4 507 043	4 515 546	4 598 119	6 169 503	6 441 528	8 489 698	7 913 026
<i>Part dans le budget</i>			14,9%	15,9%	14,6%	14,7%	15,8%	16,8%	20,2%	19,6%

Les subventions d'équipement obtenues de l'Etat et des établissements nationaux encaissées en 2010 s'élèvent à 3,185 M€.

Les interventions de l'Etat au budget de fonctionnement de la Collectivité s'élèvent à 0,817 M€, elles comprennent principalement la subvention de Continuité Territoriale pour l'aide au passage aérien, les engagements pris au Contrat de Développement, notamment pour la Formation Professionnelle et l'appui à la capacité d'études et d'expertise et le financement de l'allocation RMI.

Un financement de 0,118 M€ est obtenu de la CNSA pour le financement de l'APA.

IV – LES PARTICIPATIONS DE L'EUROPE – 1,220 M€ -

La participation de l'Europe au budget territorial s'inscrit toujours dans le cadre de la convention de financement du 9ème FED.

Le montant total des opérations subventionnées prévu globalement à hauteur de 37,270 M€, est réalisé à hauteur de 90% au 31 décembre 2010.

Le montant de la participation de l'Europe se chiffre à 1,220 M€ en section d'investissement (contre 2 M€ en 2009).

Au total, la participation de l'Europe représente 3% du budget territorial 2010 contre près de 5% en 2009. La tendance devrait s'inverser dès 2011 par la programmation de projets structurants au titre du 10ème FED.

Bilan d'exécution de la convention 9ème FED en 2010	Suivi des Opérations (en M€)			Suivi du financement FED (en M€)		
	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
SECTEUR "TRANSPORT"	24,700	23,059 93%	1,641	10,596	9,185 87%	1,411
Réfection des Quais – Gare Maritime	10,100	8,217	1,883	5,196	3,785	1,411
Piste de Miquelon	5,500	3,801	1,699	1,980	1,980	0,000
Réseau de Voirie	9,100	11,041	-1,941	3,420	3,420	0,000
SECTEUR "ENVIRONNEMENT"	12,150	10,089 83%	2,061	8,104	6,385 79%	1,719
Barrage du Goëland	5,500	5,591	-0,091	3,300	3,300	0,000
Gestion des Espaces Naturels	1,650	2,818	-1,168	1,204	1,204	0,000
Gestion des Déchets	5,000	1,680	3,320	3,600	1,881	1,719
Total des engagements (1)	36,850	33,148 90%	3,702	18,700	15,570 83%	3,130
SUIVI ADMINISTRATIF	0,420	0,420 100%	0,000	0,180	0,180 100%	0,000
Total des engagements (2)	37,270	33,568 90%	3,702	18,880	15,750 83%	3,130
Tranche 2006 versée					6,050	
Tranche 2007 versée					5,100	
Tranche 2008 versée					3,300	
Tranche 2009 versée					1,300	
Tranche 2009 à percevoir					3,130	
Total des tranches versées					15,750	
Différence à réaliser au budget					3,130	

V – LES AUTRES RECETTES hors emprunt – 1,526 M€ -

Hors la fiscalité, les dotations et l'emprunt, les autres recettes s'élèvent à 1,526 M€, soit 3,8% du budget, dont pour les principales :

- les produits des services de la Collectivité pour 0,608 M€ ;
- les atténuations de charge pour 0,150 M€ ;
- les revenus des immeubles pour 0,527 M€ ;
- les produits des cessions d'immobilisations pour 0,071 M€.

VI – L'EMPRUNT – 4,1 M€ -

Le volume d'emprunt réalisé s'élève à 4,1 M€. Cette souscription est en augmentation par rapport à l'année dernière (3,4 M€) et porte le stock de la dette à 18,3 M€ au 31 décembre 2010, soit 2 981 € par habitant en augmentation de 2,8%.

Les effets des nouveaux emprunts contractés en 2009 et 2010 sur notre capacité de désendettement (en année) : elle est passée de 3,6 ans en 2008 à 3 en 2009 et à 4,7 en 2010.

PARTIE IV – LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations de fin d'exercice concourent à l'enrichissement de la description patrimoniale des comptes. Ces opérations se traduisent ni par un encaissement, ni par un décaissement, mais ont généralement une incidence budgétaire.

1 – CESSION D'ELEMENTS D'ACTIFS		Montant Dépenses	Montant Recettes
040 2111	Terrains nus		69 127,20 €
040 2118	Autres terrains		1 436,50 €
042 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	70 563,70 €	
TOTAL		70 563,70 €	70 563,70 €

2 – TRAVAUX EN REGIE		Montant Dépenses	Montant Recettes
040 2128	Agencements et aménagements de terrains	66 261,04 €	
040 2157	Matériel et outillage technique	79 483,95 €	
040 231311	Bâtiments administratifs	9 893,92 €	
040 231318	Autres bâtiments publics	47 869,16 €	
040 231328	Autres bâtiments privés	3 159,40 €	
040 231351	Installations, agencements et aménagements des bâtiments publics	15 548,54 €	
040 23152	Installations de voirie	9 167,46 €	
042 722	Travaux en régie – Immobilisations corporelles		231 383,47 €
TOTAL		231 383,47 €	231 383,47 €

3 – SUBVENTIONS TRANSFERABLES		Montant Dépenses	Montant Recettes
040 13911	Subventions Etat transférées au compte de résultat	478 234,57 €	
040 13917	Subventions Europe transférées au compte de résultat	209 351,85 €	
042 777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		687 586,42 €
TOTAL		687 586,42 €	687 586,42 €

4 – AMORTISSEMENTS		Montant Dépenses	Montant Recettes
042 6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 901 489,05 €	
040 28031	Amortissements des frais d'études		80 020,56 €
040 280411	Amortissements des subventions d'équipement aux organismes publics – Etat		203 808,00 €
040 280414	Amortissements des subventions d'équipement aux organismes publics – Communes		39 503,00 €
040 28042	Amortissements des subventions d'équipement aux personnes de droit privé		869 781,81 €
040 2805	Amortissements des immobilisations incorporelles		14 386,00 €
040 28121	Amortissements des immobilisations corporelles – plantations		11 331,00 €
040 281311	Amortissements bâtiments administratifs		6 246,00 €
040 281313	Amortissements bâtiments sociaux		63 099,00 €
040 281314	Amortissements bâtiments culturels et sportifs		1 056,00 €
040 281318	Amortissements autres bâtiments publics		70 483,00 €
040 281328	Amortissements autres bâtiments privés		11 879,00 €
040 281351	Installations, agencements et aménagements des bâtiments publics		88 964,00 €
040 281352	Installations, agencements et aménagements des bâtiments privés		8 312,00 €
040 28152	Installations techniques, matériel et outillage - voirie		70 475,00 €
040 28157	Amortissements des matériels techniques et outillages		107 522,55 €
040 28181	Amortissements des agencements et aménagements divers		4 019,00 €
040 28182	Amortissements du matériel de transport		37 558,00 €
040 281838	Amortissements des matériels informatiques		19 228,30 €
040 281848	Amortissements des matériels de bureau et mobilier		11 283,74 €
040 28185	Amortissements du matériel de téléphonie		5 649,00 €
040 28188	Amortissements des autres immobilisations corporelles		176 884,09 €
TOTAL		1 901 489,05 €	1 901 489,05 €

PARTIE V – L'AUTOFINANCEMENT ET LE RESULTAT

I – L'AUTOFINANCEMENT

Solde de la section de fonctionnement, l'épargne brute est un indicateur fondamental d'indépendance financière. Elle reflète la capacité du Conseil Territorial à rembourser ses emprunts et à autofinancer ses investissements. **L'épargne brute** atteint la somme de **3,913 M€**, soit une diminution de l'ordre de 34% par rapport à 2009.

L'épargne disponible ou épargne nette mesure, une fois déduit le remboursement annuel de la dette en capital, la capacité de la collectivité à financer par des ressources définitives une politique d'investissement. **L'épargne nette** représente en 2010, **1,605 M€** soit 6% des recettes de fonctionnement contre 13% en 2009.

La collectivité dégage un autofinancement net qui lui permet de couvrir à hauteur de 19% ses dépenses d'investissement.

II – LE RESULTAT

Le résultat est déterminé par la différence entre les recettes réalisées et les dépenses mandatées :

COMPTE ADMINISTRATIF 2010	REALISATIONS (mouvements budgétaires)
INVESTISSEMENT	
Recettes	16 637 131,72
Dépenses	17 143 993,11
FONCTIONNEMENT	
Recettes	29 379 945,51
Dépenses	26 751 580,11
EXCEDENT COMPTABLE DE CLOTURE	2 121 504,01
REPRISE DU RESULTAT ANTERIEUR	2 575 494,31
EXCEDENT CUMULE BRUT	4 696 998,32
RESTES A REALISER EN RECETTES (à reporter)	3 836 394,65
RESTES A REALISER EN DEPENSES (à reporter)	5 161 854,23
<u>Excédent réel au 31/12/2010</u>	<u>3 371 538,74</u>

L'excédent cumulé brut du compte administratif 2010 s'élève ainsi à **4 696 998,32 €** (3 965 818,27 € en 2009).

Après la prise en compte des restes à réaliser en recettes (soit 3 836 394,65 €) et en dépenses (soit 5 161 854,23 €), l'**excédent réel au 31 décembre 2010 s'élève à 3 371 538,74 €** (3 351 343,27 € en 2009).

En conséquence, les résultats cumulés pour l'exercice 2010 sont les suivants :

EXERCICE BUDGETAIRE	RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT
2010	6 351 860,89	-2 980 322,15

La couverture du solde d'exécution de la section d'investissement sera donc assurée par une affectation du résultat de la section de fonctionnement équivalent à 2 980 322,15 €.

Je vous propose donc :

- d'arrêter le compte administratif pour l'exercice 2010 ;
- et de me donner acte de la communication des données prévues par la loi pour accompagner la comptabilité territoriale de l'exercice écoulé.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 **Le Président,**

Stéphane ARTANO